

Ouverture d'une 3e classe à Saint-Hellier : Les parents d'élèves et la municipalité continuent le combat

Face à un nombre d'enfants croissant à Saint-Hellier, municipalité et parents d'élèves demandent l'ouverture d'une 3e classe. Une nécessité pour les scolariser dans la commune.



Les parents d'élèves ont décidé de ne pas lâcher le combat pour l'ouverture d'une 3e classe au sein de l'école de Saint-Hellier.

Plus d'enfants inscrits qu'admis au sein de l'école de Saint-Hellier, près de Bellencombre (Seine-Maritime), voici le dilemme auquel est confrontée la commune.

Que ce soit pour les parents d'élèves ou la municipalité, la situation ne peut plus durer. Ce qu'ils demandent, c'est l'ouverture d'une 3e classe.

Un nombre croissant d'élèves

Une classe qui est déjà prête. Nous avons l'espace, le mobilier. Il ne manque plus qu'un enseignant.

Parents d'élèves -

Et c'est de la colère et de l'incompréhension que ressentent les parents, qui ont décidé de se mobiliser. En effet, sans 3e classe, la commune de Saint-Hellier ne pourra plus

accueillir les enfants du village. Un problème pour les nouvelles familles.

La population de Saint-Hellier est en progression constante. Et ce sont des familles, avec de jeunes enfants qui s'installent. Pour la rentrée, au moins trois enfants sont susceptibles d'arriver au sein de notre école.

Alain Lucas - Maire

Actuellement, deux classes de multiples niveaux (une de maternelle et une de primaire) sont ouvertes.

[Saint-Hellier : Alain Lucas envisage la création d'une 3e classe à la rentrée scolaire 2021](#)

Une nécessité pour nos enfants et la commune

Mais un autre problème se pose : il est demandé de ne pas accueillir d'élèves des communes extérieures.

Il est imprudent pour le maire d'avoir fait le choix d'accueillir des enfants hors commune sans conventions avec les édiles des villages concernés.

Olivier Wambecke - Directeur académique des services de l'éducation nationale

En effet, l'école de Saint-Hellier reçoit sept élèves hors commune. "Ces derniers sont de Cressy et Sévis, des communes plus proches de nous que d'Auffay, où il a été suggérer aux parents d'y inscrire leurs enfants. Par ailleurs, il n'est pas possible de faire changer d'établissement des élèves en cours de cycle".

Et pour les parents concernés, cela n'est pas une solution.

Saint-Hellier est plus proche de notre domicile et sur la route de notre travail. Et surtout, nous n'avons pas besoin de déposer nos enfants à la garderie pour qu'ils puissent prendre les transports.

Plusieurs mères d'élèves de Cressy et Sévis -

La question que se posent parents et élus est "pourquoi nous ne devrions pas accueillir d'enfants de l'extérieur alors que ceci est le cas dans d'autres communes".

À cela, les parents d'élèves ont demandé, que la même réglementation conduite par l'inspection académique soit appliquée à l'identique et dans le respect de la réglementation dans toutes les communes en matière d'inscriptions et d'admissions d'élèves.

Quel avenir pour l'école ?

Le doute quant à l'ouverture d'une 3e classe crée une autre inquiétude chez les élus et parents : le départ de familles ou le refus de s'installer dans la commune. « Si on ne peut pas accepter les enfants des personnes qui sont déjà présentes ou qui souhaitent s'installer, le risque est qu'ils partent ailleurs. Et ça ne sera pas bon ni pour la commune, ni pour l'avenir de l'école, pour laquelle nous nous battons depuis de nombreuses années », craignent les parents d'élèves et le maire. Et Alain Lucas de déclarer : « Si nous n'arrivons pas à trouver un accord à l'amiable, je n'exclus pas d'entreprendre des démarches juridiques. » Mais Olivier Wambecke affirme qu'il « prendra ses responsabilités quand chacun fera de même ». Soit travailler avec le directeur académique quant à l'accueil des enfants extérieurs.

Une surface suffisante

L'ouverture de cette 3e classe permettrait également l'accueil de l'ensemble des enfants du village. Et ce que demande les parents d'élèves, "c'est que tous les enfants de la commune soient scolarisés dans leur école".

Toutefois, suite à un courrier du 3 mars de la municipalité, l'inspectrice de l'éducation nationale chargée de la circonscription a demandé à la directrice de ne pas les admettre car "considérant les effectifs de 24 élèves en maternelle et 26 élèves en élémentaire et la surface des classes, la capacité d'accueil est atteinte."

[Sébastien Jumel dénonce la "mobilisation disproportionnée" des gendarmes à l'école de Calengeville](#)

Or, le premier magistrat tient à souligner que "la surface totale des classes atteint 157 m² soit 2.61 m² par enfant si on atteint les 60 élèves. Le ratio réglementaire étant de 1.20 m², nous sommes bien au dessus."

Afin d'équilibrer les deux classes, il est envisagé de séparer les CP en deux. Des élèves seraient donc avec les plus petits et d'autres avec les plus grands. Ce que nous refusons. On ne peut pas dire à nos enfants qu'ils vont être avec les grands l'année prochaine et que ce ne soit pas le cas de tous.

Parents des futurs CP -

Et de poursuivre : "Ces classes multiniveaux, les enseignantes ont su en faire une force. On le voit très clairement, les enfants deviennent autonomes plus vite".

Ce que les parents d'élèves veulent, "c'est passer un été plus serein". Cependant, l'ouverture d'une 3e classe à la rentrée ne semble pas être d'actualité.

